



PROGRAMME D'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

2025-2026

Natation Gatineau est un organisme sportif à but non lucratif qui applique un programme centré sur les besoins de l'athlète, livré par des entraîneurs qualifiés et appuyé et soutenu par les parents.

La natation de compétition est un sport qui nécessite l'implication des parents. À l'exception de notre personnel, le club existe grâce aux parents bénévoles.

L'organisation des compétitions est une activité essentielle au développement de nos nageurs. Ceux-ci ont besoin de compétitions régulières afin de mesurer leur progrès. Dans le but de réduire le nombre de longs déplacements hors Gatineau et pour réduire les coûts de compétition pour ses membres, Natation Gatineau organise des compétitions localement.

L'organisation de compétitions est également un moyen important de financement permettant de conserver les frais le plus bas possible. Bon an, mal an, Natation Gatineau tire un revenu d'environ 100,000 \$ par année de l'organisation des compétitions.

Toutefois, pour réaliser ces activités, nous avons besoin d'un grand nombre de bénévoles. Depuis l'ouverture du Centre sportif, Natation Gatineau a toujours misé sur la bonne volonté de ses parents bénévoles afin d'offrir aux participants des compétitions de qualité. Or, la dernière saison fût encore difficile à cet égard alors que nous avons dû envoyer de nombreux messages et rappels.

Dans tout organisme à but non lucratif, certains membres sont plus impliqués que d'autres. Cependant, il est important de comprendre que le manque de contribution d'un membre doit être compensé par une contribution supplémentaire d'un autre membre.

**Cette politique vise donc à établir un meilleur équilibre dans la participation des familles en assurant que chaque famille fasse sa part pour la réussite de ces compétitions.**

**De plus, il est important de noter que, l'athlète dont la famille ne remplit pas son obligation pendant la saison, pourrait devoir rembourser les subventions reçues via le soutien financier aux compétitions.**

#### **Compétitions visées**

- Le Grand Prix – Décembre 2025 (9 sessions X 2 bassins)
- La Coupe du Québec junior #1 (5 sessions X 2 bassins)
- Le Open Gatineau – avril 2026 (9 sessions)
- Compétitions extérieures – voyage d'équipe seulement – parent accompagnateur désigné par le Club.

Ces compétitions ont été identifiées puisqu'elles sont sources d'importants revenus pour le club, qu'elles impliquent la participation de clubs en provenance des quatre coins de l'Ontario ou du Québec, qu'elles sont exigeantes en termes de nombres de sessions et de bénévoles requis, mais surtout parce que le recrutement des bénévoles pour ces compétitions s'est avéré très difficile au cours des dernières années, ce qui n'est pas le cas pour les compétitions intra-clubs.

## Tâches incluses

- Installation/désinstallation des équipements et locaux
- Sessions pendant la compétition – officiels et bénévoles
- Bénévoles à l'hospitalité (incluant les achats et l'installation)
- Bénévoles à la cantine
- Responsable des officiels (1 session additionnelle)
- Directeurs de rencontres (1 session additionnelle)
- Responsable des inscriptions (1 session additionnelle)
- Parents accompagnateurs désignés lors des compétitions extérieures (2 sessions par jour)

## Groupes visés

### **Groupe 1**

- Jeun'eau, Ad'eau et Espoir

### **Groupe 2**

- Groupes d'âge 1 et 2
- Sport-Études (Développement, jeunesse et élite)
- Performance

## **Obligations des familles**

- Groupe 1 : travailler 6 sessions lors des compétitions visées (ci-dessus).
- Groupe 2 : travailler 10 sessions lors des compétitions visées (ci-dessus).

Dans les cas où il y aurait plus d'un nageur par famille, l'obligation sera celle liée au nageur nageant dans le groupe le plus avancé. Par exemple, une famille avec un nageur dans le groupe espoir et un nageur dans le groupe performance aura l'obligation de faire 10 sessions.

Qui peut contribuer? Nous comptabiliserons toutes les sessions travaillées par **chacun des membres de la famille**. L'âge minimum pour travailler comme chronométreur ou bénévole est de 12 ans.

- Lors de l'inscription aux sessions, vous devrez vous assurer que le nom de la famille du nageur soit identifié.
- Pour compter, les sessions doivent avoir été travaillées en entier.

## **Fonctionnement**

### 1. Engagement - coût

#### ○ **Inscription en début de saison**

Lors de l'inscription du nageur à Natation Gatineau, un montant relié au programme d'engagement bénévole sera ajouté à la facture. Ce montant sera de :

- Groupe 1: 300 \$
- Groupe 2 : 600 \$

**Et sera payable mensuellement avec la cotisation.**

Dans le cas d'une famille avec plusieurs nageurs, un seul montant sera à payer, soit le plus élevé. Toutefois, étant donné les limites de programmation du système Amilia, les familles avec plus d'un nageur verront, une fois les inscriptions au club complétées, une correction apparaître à leur compte. **Ces corrections seront faites au plus tard le 15 octobre 2025.**

- **Inscription tardive à Natation Gatineau**
    - Inscription avant 12 décembre 2025: 100% du montant prévu au programme
    - Inscription entre le 12 décembre 2025 et le 1<sup>er</sup> février 2026 : 75% du montant prévu au programme et devra accomplir 75% des sessions requises.
    - Inscription entre le 1<sup>er</sup> février et le 24 avril 2026 : 25% du montant prévu et au programme et devra accomplir 25% des sessions requises.
    - Inscription après le 24 avril 2026: aucune obligation
  - **Abandon en cours de saison**
    - Abandon signifié et effectif avant le 1er décembre 2025 : remboursement complet du montant prévu au programme.
    - Abandon signifié et effectif après le 1<sup>er</sup> décembre 2025 : aucun remboursement
  - **Changement de groupe après le Grand Prix (décembre 2025)**
    - La famille devra accomplir le nombre de sessions prévu pour le groupe initial.
2. Quelques semaines avant chacune des 2 compétitions identifiées, vous recevrez un courriel vous invitant à vous y inscrire comme officiel/bénévole. Assurez-vous à ce moment de bien identifier votre famille. De plus, il sera important de vous inscrire rapidement, car il y aura un contingentement en ce qui a trait aux inscriptions comme chronométreur. Il vous revient de vous assurer que vous receviez ce courriel et que nous y répondiez. Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à communiquer avec nous.
  3. À la fin de la saison (début juin), si votre famille a rempli son obligation, le montant payé en début d'année sera déposé à votre compte Amilia. Il n'y aura aucun remboursement au prorata.
  4. A la fin de la saison, les montants nets non retournés aux membres seront utilisés comme suit :
    - 70% sera distribué aux familles qui auront fait plus que le nombre de sessions requis ainsi qu'aux parents-accompagnateurs lors des compétitions. Le partage sera fait au prorata du nombre de sessions additionnelles effectuées par la famille et la remise via un crédit au compte Amilia.
    - 30% servira à reconnaître le travail effectué par les officiels qui n'ont pas d'enfants nageant avec NG, sous forme d'une carte cadeau. Ces officiels étant essentiels à l'organisation de toutes nos compétitions (besoin de directeurs de rencontre et de juges-arbitres), incluant les compétitions régionales et locales, les sessions de ces compétitions sont ajoutées aux compétitions visées. Nous avons actuellement une vingtaine de ces officiels.

5. Afin d'être désigné comme parent accompagnateur du club, le bénévole devra compléter une vérification d'antécédents judiciaire au préalable. Lors de sa première sortie, le bénévole sera chapeauté par un autre bénévole expérimenté. Le club sollicitera ses membres par rapport à ses besoins de parents accompagnateurs. Les bénévoles, qui seront parent accompagnateur pour les compétition après remboursement du programme de bénévolat, auront leurs sessions compilées la saison suivante.